

Le titre complet et précis de l’épreuve intégrée (ou du rapport de stage ou du travail) qui a été approuvé par le Conseil des Études

Illustration

Au choix :

 Épreuve intégrée réalisée en vue de l’obtention du titre de « intitulé officiel de la section »

 Stage / travail réalisé pour l’unité d’enseignement de « intitulé officiel du cours »

Chargé de cours : NOM Prénom

NOM Prénom

Année académique: 20XX – 20YY

Mise en page des écrits

Un critère de réussite essentiel est le respect des règles et usages de la langue française. À cet égard, tout travail certificatif comportant plus de 20 fautes d’orthographe et/ou de syntaxe sera évalué « non acquis ».

Il y a lieu de veiller à respecter les éléments de mise en page suivants :

* page de garde fournie par l'école ;
* numérotation des pages ;
* texte structuré avec un enchaînement logique des phrases et des mots-charnières opportuns ;
* découpage structuré et articulé en chapitres, titres et paragraphes ;
* texte justifié ;
* bibliographie et sitographie complètes et correctement rédigées.

Du point de vue des règles de traitement de texte, l'attention se porte sur ces points-ci :

* police de caractère standard (Times New Roman, Arial, Calibri, Garamond, Tahoma, Verdana) ;
* corps de texte entre 10 et 12 suivant la police de caractère, avec un interligne de 1,15.